

Le caniparc est un **espace entièrement dédié aux chiens**, situé dans le parc de l'Hôtel-de-Ville !

Découvrez un caniparc ombragé situé dans une zone de verdure avec des **structures adaptées** aux chiens de toutes tailles et races.

Parcours d'agilité et d'obstacles, jeux d'équilibre et autres agrès ont été installé pour permettre aux chiens de se défouler en toute sécurité, mais aussi de favoriser l'apprentissage du dressage et la sociabilisation de nos animaux à quatre pattes. Un espace pour les déjections est également disponible avec un distributeur de sacs.

Pour les propriétaires canins, cet espace offre aussi une zone de rencontre et d'échange.

Il est ouvert de 6h à 20h, en libre accès.

Ce caniparc est l'un des deux projets **lauréats du budget participatif 2024 ;** 35 000€ ont été alloués par la Ville à sa réalisation.

Règlement du Caniparc - Hôtel-de-Ville **[1]**

URL de la source (modifié le 11/05/2026 - 09:44): https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/environnement/espaces-verts-et-naturels/caniparc

Liens
[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/a1_reglement_caniparc_0.pdf